

Motion action : Congrès académique de Dunkerque, 12/03/2009

Malgré l'ampleur des mobilisations, le gouvernement persiste dans son refus de prendre en compte les revendications des fonctionnaires. Bien plus, le ministre du budget ne se contente pas de refuser d'engager des négociations salariales, il multiplie les mensonges et les provocations. Le premier ministre amalgame revendications syndicales et le terrorisme, d'autres encore oublient les cadeaux fiscaux et la TEPA pour reprocher aux manifestants leur manque de solidarité. Par contre, les mesures d'intimidation se multiplient comme le montrent les accusations vis à vis de LKP en Guadeloupe, ou à une autre échelle, la brutalité vis à vis des collégiens bordelais, qui montrent que le gouvernement est tenté de répondre à la montée de la contestation par l'intimidation, la criminalisation de l'action militante et la politique sécuritaire. Le Congrès dénonce également les mesures d'intimidation et de répression à l'encontre des bénévoles des associations humanitaires d'aide aux sans papiers.

La crise s'amplifie et n'est parfois qu'un prétexte pour justifier les annonces de liquidations, délocalisations d'entreprises qui se multiplient. Le plan montre ses insuffisances, à commencer par l'absence de contraintes pour les entreprises qui licencient malgré les bénéfices réalisés et les aides reçues dans le seul but de maintenir les dividendes des actionnaires.

Le Congrès du SNES exprime son soutien à la lutte des salariés de la Guadeloupe qui ont obtenu d'importantes avancées sociales à la suite d'une grève de 44 jours. Il appuie également les autres mobilisations dans les DOM TOM.

Dans l'Education, le gouvernement n'a pas renoncé aux suppressions de postes. Après une première annonce de 376 postes en lycées et collèges, ce sont 215 emplois de TZR qui seraient supprimés à la rentrée. Aux classes toujours plus chargées, aux conditions de travail plus difficiles pour les élèves comme pour les personnels, s'ajouteront ainsi des problèmes accrus de remplacement l'an prochain. Dans les établissements, les pressions seront fortes pour réintroduire les remplacements Robien que la profession a massivement refusés. Il est important de réaffirmer nos positions sur ces questions, notamment en faisant signer la pétition sur le refus des heures supplémentaires. Les luttes engagées depuis février par des établissements ont contraint le rectorat à des premiers reculs, des établissements récupérant des heures postes et le maintien de postes.

Le ministre s'obstine dans son projet de reconquête du mois de juin dont l'expérimentation a montré toutes les conséquences négatives et l'inefficacité. Il doit l'abandonner. Une pétition sera mise sur le site.

Dans l'académie, le rectorat tente de réintroduire la réforme des lycées par le biais de pseudo expérimentations, en faisant miroiter des postes supplémentaires, afin de justifier la réintroduction de ce que l'action a permis de faire reculer. Le rectorat prétend s'appuyer sur des consultations d'élèves mal ou non préparées pour légitimer ses projets. Le SNES a condamné ces manœuvres, et il appelle les établissements à organiser le refus de ces tentatives.

Il dénonce toutes les atteintes au paritarisme, que ce soit la mise en place d'une plate forme privée qui a annoncé les projets de mutation aux collègues, en multipliant les erreurs et rectifications, ou en refusant de dialoguer sur le barème du mouvement intra et en imposant des bonifications qui vont profondément déstabiliser le mouvement et priver des centaines de collègues de mutation. Autre exemple, il a communiqué tardivement et de façon incomplète les documents sur les TRMD des établissements.

Dans le supérieur, la mobilisation ne se dément pas. Le gouvernement en difficulté refuse toujours de revenir sur la loi LRU, le statut des enseignants chercheurs et la réforme de la formation des enseignants. Il a pourtant été contraint à des reculs sur la question des postes. Le congrès appelle le SNES à poursuivre et amplifier la mobilisation aux côtés des universités et de l'IUFM pour obtenir satisfaction sur la réforme de la formation et le statut des enseignants chercheurs

Action :

le succès des manifestations unitaires du 29 janvier montre que la population est entrée dans une phase de résistance à la politique actuelle en affirmant sa volonté d'une autre réponse à la crise. Si le 19 se révèle aussi massif, le SNES considère que cela implique la recherche de nouvelles modalités d'actions pour faire plier le gouvernement en ouvrant des perspectives de poursuite très rapide de l'action.:

- refuser de s'inscrire dans le schéma imposé par le pouvoir. L'intersyndicale ne soit pas se laisser imposer la composition de sa délégation, qui doit être ouverte à toutes les organisations. Demander que les débats soient publics.
- Ne plus s'inscrire dans la recherche d'une nouvelle journée à une échéance lointaine, mais fixer rapidement une nouvelle date qui pourrait prendre la forme d'une grève de 2 jours avec blocage du pays.
- Cette mobilisation pourrait s'articuler avec des actions spécifiques à la FP, qui portent sur l'emploi, les salaires et pensions et plus largement les missions des services publics.

Dans l'Education, il faut poursuivre les mobilisations pour le maintien des postes, le refus des atteintes aux statuts et aux qualifications des personnels tels qu'ils apparaissent dans la mise en œuvre des « médiateurs de la réussite », le retour à un calendrier de fin d'année scolaire respectueux des élèves et des personnels et le respect du paritarisme.

Sur tous ces points, le SNES doit appeler à des actes de résistance systématique (refus de l'expérimentation, action pour les remplacements, refus des heures supplémentaires...). Chaque établissement doit se lancer dans une action de ce type que l'on construit avec les autres acteurs et qui est rendue publique. Cela n'a de sens que si ces actions s'inscrivent dans une démarche claire de plan d'action au niveau national.